

## **Situation de PREIGNAC**

A sept lieux de Bordeaux dans le canton de Podensac non loin des petites villes de Langon, Cadillac, Saint-Macaire sur la rive gauche de la Garonne se trouve une des plus belles, des plus considérables et des plus anciennes paroisses du diocèse. Bien qu'anciennement elle ait eu différents noms on ne la connaît plus aujourd'hui que sous celui de Preignac.

### **Ses limites**

Ses limites sont des plus agréables à décrire. Du nord à l'est c'est le grand fleuve de la Garonne qui coule en le divisant quatre fois et laissant devant le port trois îles assez grandes ; l'une d'elle est habitée ; par delà ce sont les riants coteaux de Sainte Croix du Mont tout parsemés de leurs jolies maisons bourgeoises, surmontés de la vieille église, des châteaux du Cros et de Langre et de leurs nombreux moulins.

De l'est au midi ce sont les champs fertiles de Toulence, les bois de Fargues séparés de Preignac par le ruisseau appelé l'arieu et qui provient des eaux pluviales.

Du midi au couchant sur le revers du coteau de Sauterne s'élèvent les vignes et le château du fameux cru d'Yquem ; viennent ensuite les côtes de Bommès ou se récoltent les vins de la famille de Lacoste.

Enfin l'ouest est limité par la petite rivière du Ciron qui serpente en mille manières à travers les sites les plus pittoresques ; Après avoir fait mouvoir plusieurs moulins elle vient se jeter avec fracas dans la Garonne en passant sous le pont de Barsac et sous celui autrefois dit des Chartreux dont on ne voit plus que les anciennes piles ; c'est cette petite rivière qui sépare Preignac de Barsac sa sœur et sa voisine.

### **Son étendue**

Preignac s'avance à cinq quarts de lieu dans les terres sur environ trois quarts de lieu de largeur ; la belle route royale de Bordeaux à Toulouse en passant dans le bourg traverse la commune dans toute sa largeur. Deux autres routes la parcourent dans toute sa longueur. L'une départementale conduit à Villandraut ; l'autre communale conduit presque toujours entre deux murs aux bourgs de Sauterne et de Bommès.

### **Ses voies de communications**

Les voies de communications avec Bordeaux sont on ne peut plus faciles. Deux, trois, quatre fois par jour les bateaux à vapeur viennent prendre à son port les voyageurs et les emportent toujours en moins de quatre heures sur les quais de la grande ville. Les diligences de Toulouse et de Bayonne, un grand nombre de voitures traversent à toute heure son bourg et peuvent amener en trois heures les voyageurs qui préfèrent cette voie pour ce rendre à Bordeaux. La malle poste laisse à Preignac de 20 à 25 lettres par jour.

## **Ses principales productions**

Situé dans une quasi plaine le terroir est en partie sablonneux et pierreux ; on y extrait beaucoup de pierres dures qu'on trouve à trois ou quatre pieds de profondeur. La principale production du pays consiste en d'excellentissimes vins blancs dont les habitants du nord savent plus particulièrement apprécier les précieuses qualités. De 1814 jusqu'en 1830 ils se sont vendus au commerce au prix de 300 f à 1000 f le tonneau. Les vins du haut Preignac sont les plus estimés. Mais depuis 1830 la vente devenue lente et tardive met le pays dans un état de gêne qui malheureusement ne se connaît que trop ; le pays ramasse de 1800 à 2000 tonneaux de vin.

Les grosses et suaves pêches de Preignac vont toujours dans la saison mériter la préférence dans les marchés de fruits ; lorsque l'année est abondante on les transporte à plein bateaux et l'on cite certaines années où elles ont fait rentrer dans la commune plus de 4500 f : le produit de cette récolte se partage ordinairement entre le propriétaire et le paysan ; mais depuis quelques années ce fruit ayant manqué plusieurs habitants ont fait arracher leurs pêchers dont l'ombrage nuisait aux progrès de la vigne environnante. Cependant nous n'affligeons point les amateurs de la pêche juteuse il reste encore assez d'arbres sur pied pour conserver à Preignac la renommée de ses pêchers.

## **Son port et son commerce**

Son port resserré entre deux îles est un des plus fréquenté et on y compte des grandes barques du port de 25 à 30 tonneaux et une marine de 45 à 50 tonneaux classés. Mais c'est surtout le lundi qu'il paraît commerçant ; des bateaux y arrivent du haut pays apportant quantité de grains qu'on y vend au prix fixé sur le marché de la Réole. De toutes les paroisses voisines on y accourt pour s'approvisionner ; c'est ce concours qui donne lieu au marché qui se tient sur la place publique dans le bourg et sur le port ; on y trouve des marchands drapiers, quincailliers, épiciers, la fayencerie, la rouemerie, la coutellerie y sont étalés de toutes parts, et toujours le bruit de quelque grosse caisse y annonce l'arrivée de quelque phénomène, ou pour le moins d'un remède à tous les maux.

La commune perçoit un impôt sur tous ces divers marchands. Sauterne, Bommès envoient leurs vins s'embarquer à Preignac ; Villandraut et une partie de la lande y déposent leurs denrées ; on a compté en l'année 1838 jusqu'à 30.000 charrettes ou voitures qui ont abouti au bourg par la seule route départementale de Villandraut.

## **Ses désagréments**

Toutefois si la proximité de la Garonne procure d'immenses avantages à cette commune, disons aussi qu'elle est de loin en loin d'un grand désagrément pour les habitants du bourg et les voisins de la rivière, du Ciron, je veux parler des débordements.

## **Débordements**

Presque tous les ans il y en a de partiels mais ceux-la loin de nuire ne font qu'engraisser les champs qui les reçoivent. Mais ce sont les grands débordements qu'occasionne la promptitude et trop grande fonte des neiges. Il faut voir alors l'anxiété de ceux que l'invasion menace ils vont ils viennent à chaque minute, ils interrogent les progrès de l'eau, les meubles montent au 1er étage ainsi que les mille denrées qui pourraient se gâter. Les habitants des rez-de-chaussée déménagent ils vont camper ailleurs ; chacun s'empresse de secourir son voisin en attendant qu'on vienne lui rendre un pareil service. Enfin lorsque les eaux sont parvenues à leur dernier degré d'élévation, pour exemple comme au mois d'avril 1770 ou l'eau entra dans l'ancienne église jusqu'à la hauteur de 8 pieds ou seulement comme au 1er juin 1835 ou elle s'éleva dans le jardin et la cuisine du presbytère jusqu'à la hauteur de quatre pieds, alors un spectacle nouveau vient déridier les fronts les plus tristes. De nombreux canots voguent sur les chemins le long des maisons et viennent aux fenêtres apporter des provisions ou visiter les prisonniers ; quelques naufrages s'effectuent aux réclamations des oisifs spectateurs qui n'ont alors rien de plus à faire qu'à rire et à prendre patience. Après le retrait de l'eau les habitations demeurent longtemps humides, et c'est là ce qui a occasionné la perte des registres de la commune.

## **Perte des registres de la commune**

Après un débordement qui avait envahi la maison commune, on réunit imprudemment sur les carreaux humides les caisses qui contenaient les archives de Preignac. Bientôt les planches du fond se pourrirent, l'humidité se communiqua aux papiers et il n'y a que quelques années ; lorsqu'on voulut les placer sur des étagères on ne trouva que du fumier ; ainsi s'évanouit les fastes de l'antiquité Preignacaise !

Cependant il est à remarquer que jamais les suites d'un débordement n'ont occasionné dans le pays des maladies contagieuses.

## **Population**

L'auteur du dictionnaire universel comptait en 1726, 2419 habitants ; loin de s'affaiblir la population n'a fait que s'accroître puisque le dernier recensement officiel y a trouvé 2800 habitants.

## **Conformation de vivre**

Six boulangers font sortir tous les jours de leur boulangerie de 15 à 16 quintaux de pain et les habitants en grand nombre se font encore leur pain. Cinq bouchers tuent de 5 à 6 bœufs par mois ; ils fournissent d'excellentes viandes de veau, du mouton, d'agneau. Tous les gens de la campagne tuent un porc, en sorte que les trois charcutiers ne vendent pas dans toute l'année au-delà de 120 porcs.

## **Autorité civile**

La commune est administrée par un maire et deux adjoints. Le maire actuel (1839) est membre du conseil général du département ; dans les dernières élections il fut élu venant du collège extra muros. Le conseil municipal est composé de 21 membres le secrétaire et le concierge reçoivent un traitement.

## **Forces militaires**

L'ordre public est maintenu par 4 compagnies de gardes nationales forte de 140 hommes chacune, ce qui forme un effectif de près de 600 hommes ; 160 fusils ; des munitions déposées à la mairie forment l'arsenal de la commune.

Cette garde nationale ne se réunit plus sous son drapeau que pour assister aux deux processions de la fête dieu.

## **Nombres d'électeurs**

Si tous les électeurs se rendaient aux élections des députés, Preignac en enverrait de 20 à 25.

## **Mœurs des habitants**

Les Preignacais sont probes, polis, honnêtes, laborieux, peut-être trop intéressés ; rarement on y voit de ces querelles qui troublent l'ordre et la tranquillité. Ils sont faciles à se porter vers le bien ou vers le mal suivant qu'un intérêt plus ou moins pressant les y porte. En 1793 ils suivirent le progrès, ils eurent eux aussi leurs arrestations et leurs suspects. En 1816 plusieurs habitants se plaignaient de la cherté du blé.

## **Une émeute**

Des plaintes on en vint aux voies de faits. Un magasin de grains fut pillé ; fier de ce premier succès, de concert avec les malveillants des paroisses voisines on courut au moulin du pont de Barsac. Mais les chasseurs arrivant de Bordeaux appuyés par les gardes nationales et quelques gendarmes parvinrent à repousser les pillards. Un homme de Preignac reçut deux balles dans le bras, un étranger fut tué, plusieurs autres blessés. Tel est le seul combat qui de mémoire d'homme se soit vu dans Preignac.

Le luxe n'exerce point une aussi grande emprise que dans les paroisses environnantes, surtout parmi les gens du haut Preignac ; ils préfèrent l'argent à la toilette et ne songent qu'à cultiver leurs biens.

## **Société de bienfaisance**

Naturellement compatissants ils aiment à se soulager dans leurs afflictions et leurs détresses. La classe ouvrière a formé entre elle une société de secours mutuel sous le nom d'association de bienfaisance. St Jean est leur patron et chaque année ils font célébrer une messe solennelle à laquelle ils assistent en corps. La société est composée aujourd'hui de 64 membres ; pour en faire partie il faut verser un franc

par mois dans une caisse commune, et dans la maladie on a droit à deux francs par jour et à un franc dans la convalescence. Les frais des funérailles tant pour l'associé que pour son épouse sont à la charge de la société ; on donne même 30 f à la veuve pour se procurer le deuil de son époux.

## **Lieux de divertissement**

La gaîté qu'engendre plus fortement qu'ailleurs la situation enchanteuse du pays fait que la jeunesse est dévorée d'une soif insatiable pour les divertissements. Quatre salles de danse, cinq billards publics peuvent à peine contenter l'amour des jeux et des plaisirs.

## **Cercle**

Trois cercles reçoivent les gens d'un âge plus sensé. Il y en a deux dans le bourg ; celui des bourgeois compte de 25 à 30 membres qui versent 20 f par an. On y trouve un billard, une bibliothèque, les journaux. Savoir la presse, l'judicateur, le musée des familles, on y joue jamais gros jeu.

Le cercle des ouvriers a son billard ; on y lit l'judicateur, on s'y chauffe et l'on s'éclaire pour la somme de 10 f.

Le troisième cercle est dans un village appelé Boutoc ; là 15 abonnés après avoir taillé leurs vignes ou bêché leurs terres viennent s'entretenir avec l'judicateur, discuter sur la charte est sur les lois, cela ne coûte que 6 f par an.

L'éducation de la jeunesse est confiée à deux instituteurs dont l'un est reconnu communal, ces deux écoles instruisent de 100 à 110 garçons. Les filles ont trois écoles qui réunies donnent le nombre de 50 élèves. Il y a aussi une pension de jeunes demoiselles mais dans ce moment le nombre des élèves est fort petit.

## **Division de la commune**

La commune se divise en six sections ou quartiers qui tirent leurs noms des principaux villages. 1ère section du Bourg, 2ème de Martin ou Lagarengue, 3ème du Puch, 4ème Médudon, 5ème Lamothe, 6ème Boutoc.

### **Section 1 : du bourg**

Le Bourg. On chercherait bien loin un autre bourg qui réunit une société aussi nombreuse et en même temps aussi bien composée que celle du bourg de Preignac ; il n'est pas rare de trouver réunis dans un salon 25, 30 personnes.

Dans la belle saison les voitures qui arrivent devant la porte de l'église donnent tous les dimanches matin au bourg de Preignac un certain air de ville, et le soir à la promenade elles font de la route de Langon un petit Longchamp. On compte dans la commune vingt voitures ou cabriolets de maître, on y distingue une voiture de l'ex ministre Prince de Polignac.

### **Maisons de familles remarquables**

Les maisons les plus remarquables sont celle de monsieur valné Daney bâtie proche de l'église ; rien n'a été épargné pour lui donner cette élégance qui la fait remarquer de tous les voyageurs. Tout prêt du port se trouve une ancienne maison dépendante du bien de Suduiraut ; elle est assez élevée et tout indique qu'elle a été habitée par quelque bonne famille. Sa construction paraît être du 17<sup>e</sup> siècle.

La maison de Mr Ladonne dans un genre tout moderne est encore digne de remarque. On trouve dans le bourg la famille de Valeus dont le grand père fut nommé jura en 1773. Son nom paraît encore écrit en lettres d'or sous le cadran de l'hôtel de ville de Bordeaux ; il est également inscrit sur la grosse cloche de la ville et gravé sur une médaille déposée sous la première pierre du théâtre de Bordeaux.

La famille Betbeder veuve et petit fils du fameux médecin Betbeder qui en 1750 fut chargé de faire transporter le jardin des plantes qui était établi depuis 1730 dans la rue Mautrec à la pépinière de Cosigneyrau aujourd'hui la rue du jardin des plantes.

La famille de Mr Cocherel ; chevalier de la Légion d'honneur capitaine de vaisseau retraité ; ex directeur du port de Rochefort. Cette famille offre le modèle de toutes les vertus religieuses et domestiques. Les familles de Vendieres auguste etc... on trouve dans le bourg des ouvriers en tout genre. Tel que tailleur, chapelier, ferblantier, sellier et il y a aussi une fort belle pharmacie.

## **2ème section : Martin**

Martin ou Lagarengue. C'est dans ce quartier placé à l'entrée du bourg que se trouve l'ancienne maison d'armajean lamothe ; elle n'existe plus aujourd'hui telle qu'elle existait il y a trois siècles mais sur ses ruines et dans le terrain qu'elle occupait on a bâti un château qui porte le nom de château des Ormes à cause des ormeaux séculaires qui en forment l'avenue. Il appartient aujourd'hui à Mr Emile Apiau. Les charmilles, le jet d'eau, les vieux arbres taillés en berceau font de ce lieu un petit Versailles.

### **Château des Ormes autrefois maison d'Armajan**

Lorsque Charles 9 vint à Bordeaux dans l'intention de calmer les dissensions civiles il passa à Preignac et vint loger dans cette maison qui appartenait à Pierre Sauvage ; charmé de l'accueil qu'il y reçut le roi ennoblit cette famille comme le prouve cette inscription qu'on voit encore sur une plaque de marbre ; elle est ainsi conçue :

**1566**

EN L'AN MILLE CINQ CENS  
ET SOIXANTE SIXIEME  
ANOBLIS CE LIEU CY LE ROY  
CHARLES NEUFIESME  
ARMAJAM ET LAMOTE  
APPELA L'HERITAGE

## FAVORISANT LE NOMME

Des personnes dignes de foi prétendent qu'à différentes époques plusieurs princes et princesses en voyage y ont séjournés. En fouillant quelque part on découvrit une pièce frappée à l'effigie d'Henry quatre ce qui fit présumer que l'illustre Béarnais avait honoré de sa présence cette ancienne maison.

### **Maison et famille ancienne**

Vis-à-vis se trouve l'ancienne propriété Voigny dont parle l'abbé Beaurein qui appartenait à Mr Frich et qui servit de logement à Philippe d'Anjou pour se reposer lorsqu'en 1770 il alla prendre possession de la couronne d'Espagne. Cette maison est aujourd'hui en très mauvais état, on peut en juger par les deux pavillons au lieu où les bateaux à vapeur viennent prendre les passagers. Un peu plus loin en se dirigeant vers Barsac on aperçoit la maison de Mr de Rolland ex-conseiller à la cour royale de Poitiers ; c'est une des plus anciennes et des plus recommandables familles du pays ; cette famille est alliée par ses enfants à la famille de monseigneur de Quélen archevêque de Paris. Tout au côté se trouve un groupe de maison appelé les Justices ; ce lieu tire son nom dit la tradition d'une exécution qui eut lieu à cet endroit à la suite d'un meurtre.

En remontant le Ciron vers le midi et toujours dans la même section, on rencontre le plus joli site qu'il soit possible d'imaginer. La d'immenses prairies entrecoupées d'arbres arrosés par l'eau limpide du Ciron, animé par le bruit des moulins, de rustiques ponts jetés ça et là sur les différentes branches de cette petite rivière font de cet endroit un lieu vraiment propice aux plus poétiques inspirations, surtout si l'on considère qu'au milieu d'un paysage si riant s'élèvent sur un petit tertre d'anciennes ruines qu'on dit être les anciens murs d'une chapelle dédié à st Amand archevêque de Bordeaux. Les vieillards les plus âgés ont toujours vu ces ruines dans le même état ; ils ont toujours entendus dire à leurs ancêtres que c'était la chapelle st Amand aussi cet endroit en porte le nom.

### **Vieille tradition**

Voici le conte que font les vieux du pays. Les anglais (ils désignent probablement sous ce nom les peuples barbares qui ont autrefois ravagé le pays bordelais) détruisirent cette chapelle, en jetèrent les cloches dans le Ciron, elles allèrent si profond que jamais on n'a pu les toucher. Ils appelèrent cet endroit le clos du saint ou le trou du saint. D'abord ce prétendu trou si profond n'existe pas aujourd'hui et dans cet endroit le Ciron n'a pas plus de 10 pieds de profondeur ; en second lieu dans les ruines qui restent encore debout je ne sais si l'on pourrait bien prouver que ce fut un clocher. Voici la forme qu'on ces ruines :

### **Fouille dans les environs**

Le mur formant l'entrée peut avoir 35 pieds de hauteur ; les murs latéraux sont encore élevés de 5 à 6 pieds mais en certains endroits seulement, la largeur en était d'environ 50 pieds mais il paraît que le bâtiment s'élargissait en forme de croix.

En fouillant autour on a trouvé des ossements ; en faisant de nouvelles fouilles les savants pourraient découvrir quelque chose de positif sur l'ancienneté de cet édifice.

### **Maison de Léonce 2 archevêque de Bordeaux**

Il paraît plus que probable que c'était dans ces environs que se trouvait la maison de campagne de Léonce 2 archevêque de Bordeaux dont parle Fortunat Evêque de Poitiers dans la pièce de vers faites sur Preignac intitulée de praemia es villa burdigalensis.

### **Pièce de vers de Fortunat Evêque**

D'après cet auteur qui vivait au 6ème siècle il paraît que Preignac était une campagne fertile remplies d'agréments et de délices.

#### **Déliciiis obsessus ager et naturalis gratia ruris inest**

La maison de l'archevêque était bâtie sur une petite élévation et dans cet endroit mieux que dans tout autre on distingue une certaine élévation d'où l'on découvre la Garonne (on devait la voir encore mieux avant qu'on eut construit toutes les maisons qui bornent la vue).

#### **planus tumor exit in altum**

Le Ciron qui coule si limpide au pied de ce monticule ne ferait il pas ces bains agréables dont parle encore Fortunat ?

#### **grata lavaera nites cirut**

Nous laissons à d'autres le soin de fixer positivement le lieu où était la maison de l'archevêque Léonce, mais on ne connaît jusqu'ici aucun titre, aucune ruine, aucune tradition qui puisse le déterminer.

### **3ème section : le Puch**

Le Puch. Ce quartier qui tire son nom du puits qu'on rencontre en sortant du bourg de Preignac en se dirigeant vers le midi par la route départementale de Villandraut, est un des plus peuplés et en même temps des plus pauvres de la paroisse ; les marins et les journaliers y ont principalement leur habitation.

### **Familles remarquables**

On trouve cependant le chevalier de Caupème parent du courageux vicomte d'Orthe gouverneur de Bayonne qui répondit si énergiquement à la lettre de Charles 9 lors du massacre de la St Barthélémy, c'est à lui qu'appartiennent aujourd'hui les ruines de l'ancien château d'Apremont ou résidait le vicomte d'Orthe son parent.

Dans cette section se trouve le quartier de Guillem du roy. Là dans une petite hauteur tout au côté de la grande route royale de Toulouse, dans une position charmante s'élève une des plus belles maisons de la paroisse bâtie sur les ruines de l'ancienne maison de Mr de Montalier mais dans un genre tout nouveau, elle a eu l'honneur d'être bénie par monseigneur Dupuch avant son départ pour l'Algérie en



1838. Les pauvres ne prennent jamais en tremblant le chemin de cette respectable maison car tous savent que quelque soit l'infortune qui s'y présente elle est sûre d'y trouver prompt consolation.

L'église de la paroisse y trouve des ressources continues pour l'entretien de son culte, pour l'ornement de ces autels ; cette famille modèle sous tous les rapports et dont le nom se trouve associé à toute les bonnes œuvres du département est celle de monsieur le comte de la Myre Mory neveu de l'ancien évêque du Mans aide de camp du général Bourmont lors de la prise d'Alger marié à une demoiselle du comte Eugène de Saluces député sous la restauration.

#### **4ème section : Médudon**

Médudon. Partant de chez Mr le comte de la Myre en se dirigeant vers le midi on arrive en face d'un château du 17° siècle ; il porte le nom de château de Malle et appartient à monsieur le comte Alexandre de Saluces.

#### **Château de Malle**

Ce bâtiment noirci par le temps avec ses croisées et ses tourelles antiques inspire tout d'abord un sentiment de respect dont on ne pourrait se défendre. Dans l'intérieur les pavés en marbre, les hautes et gothiques cheminées, la chapelle tout y respire le grandiose du siècle de Louis 14. Autrefois une magnifique garenne ombrageait la grande terrasse qui domine le jardin ; on l'a coupée en 1837 et il ne reste plus aujourd'hui que les statues dépouillées maintenant de leur fraîche et verte parure.

Monsieur le Comte et madame la Comtesse de Saluces sont encore pour la paroisse ce qu'on toujours été leurs ancêtres, le soutien des pauvres.

#### **Maison du 16° siècle**

En allant vers l'ouest tout prêt du village qui donne son nom à la section et bien au centre de la paroisse on rencontre les restes d'une ancienne maison ; au dessus de son portail apparaissent des sculptures en forme de créneaux et au milieu et au milieu une cuirasse surmontée du casque de la chevalerie ; les titres qui existent constatent qu'elle est du 16ème siècle ; elle appartenait à la famille de Barry et Plastard à celle de monsieur de Bordenave capitaine des gardes du Roi.

#### **Riche biens de campagne**

Un peu plus bas est l'élégante maison de monsieur Delbos avocat à la cour royale. Ce bien connu sous le nom de Vayres est sans contredits un des plus jolis et des plus considérables du pays. On y trouve un jardin à l'anglaise qui dans la belle saison fait de ce lieu un petit paradis terrestre. En parcourant en détail les différentes parties de ce domaine on y trouve un ordre admirable ; le chai est un des plus beaux de la paroisse et les greniers qui sont au dessus ont une charpente d'un travail remarquable.

Monsieur Fabre, ex président des hospices de Bordeaux, beau père de Mr Delbos à son bien dans la même section.

### **Ancienne maison d'un archevêque de Bordeaux**

Du bien de Vayres on a qu'à traverser la route communale de Preignac à Sauterne et l'on entre dans l'ancien bien de la famille Lauvergnat. Ce fut la demeure de quelque cardinal du 14<sup>ème</sup> siècle ; les uns disent que c'était une campagne de Bertrand de goth, archevêque de Bordeaux et plus tard élu Pape sous le nom de Clément 5 ; les autres croient que c'était le lieu ou Léonce 2 devait avoir la maison chantée par Fortunat, d'ailleurs ce lieu n'est pas éloigné de la chapelle St Amand dont nous avons parlé plus haut. Quoiqu'il en soit, la maison n'est pas la même que la villa burdigaleusis. En creusant dans les environs on trouve d'anciens fondements d'une dureté et d'une solidité semblable aux fondements d'un rempart. On y trouve des voûtes souterraines mais peu étendues ; il y avait une chapelle qu'on a démolie. Il n'y a pas encore 15 ans qu'on a détruit une ancienne porte surmontée de créneaux, reste unique de l'ancien bâtiment qui seul aurait put fixer sur l'époque de cette construction. Aujourd'hui tout est nouveau on ne voit plus que des armoiries taillées dans la pierre de la porte d'entrée et que l'on dit être celle de la famille Lauvergnat. Cette maison appartient maintenant à Mr Bineau qui soutient avec la tradition que ce lieu a été habité par un archevêque ou un cardinal.

A côté est un grand bien tout environné de murs ; il appartenait il y a 157 ans à monsieur Delaville avocat ; la maison qui est au centre est très agréable, c'est la propriété de monsieur Alary.

### **5ème section : Lamothe**

Lamothe. Ce quartier l'un des plus anciens de Preignac doit tirer son nom de quelque propriété seigneuriale qui se trouvait en ce lieu. Avant la révolution de 93 la famille de monsieur Duval conseiller au parlement avait là sa demeure.

#### **Mur d'une vieille chapelle**

On y voit encore les murs d'une tour carrée, les anciens assurent y avoir entendu la messe. Cette maison bâtie sur un roc escarpé au pied duquel se trouve un moulin que fait mouvoir le Ciron appartient aujourd'hui à Mr Darde. On trouve dans les titres de cette maison une ancienne charte privée du temps de François 1er touchant le droit de navigation sur le Ciron. Il parait que cet endroit a été autrefois la demeure de quelque seigneur ; ou le théâtre de quelques combats ou du moins un vaste cimetière.

Voici ce qui donne lieu à ces conjectures.

#### **Fouille on trouve des cercueils en pierre sculptée.**

Il y a quelques années en fouillant la terre, les ouvriers découvrirent dans le bien de Mrs Daney une grande quantité d'ossements, plusieurs cercueils en pierre et

quelque peu sculptés, on voit encore sur les lieux deux de ces cercueils. L'un paraît avoir été creusé pour un enfant de 5 ou 6 ans, on en voit un troisième dans la cour de la maison Daney au bourg ; on trouve une espèce de sabre dans ce dernier.

Dans un autre on trouve une bouteille d'un gros verre parfaitement bouchée mais elle ne contenait rien ; on suppose que le liquide se sera évaporé. Nous avons vu un morceau de lance ou de javelot trouvé dans un de ces cercueils ; quoique tout rongé par la rouille il conservait la forme suivante.

Il est fâcheux que personne n'ait présidé à cette fouille ; on aurait pu s'éclaircir sur l'antiquité de ce quartier. On découvre encore beaucoup de fondements, des morceaux de terrains comme carrelés. Il y a dans ce village qui est un des plus considérables de la paroisse une maison très ancienne construite en pierre et en chêne, elle appartient à un paysan de l'endroit.

### **Maisons remarquables.**

Dans la même section se trouve le bien de Pick appartenant aux enfants de feu Mr Bineau ancien jurat de la ville de Bordeaux. Immédiatement après vient la grande la productive propriété de feu Mr de Lamontagne ancien conseiller au parlement et membre de l'académie des sciences. Ce domaine vient d'être acheté 300.000 f par monsieur Eugène Larrieu déjà propriétaire du bien Haut Brion près Pessac. On récolte à La Montagne jusqu'à 200 tonneau de vin blanc. La maison est très vaste mais peu élégante ; un vaste parc entrecoupé de charmilles et tout environné de murs rend cette habitation très agréable dans la belle saison. Les deux grands tableaux qui sont dans le milieu de l'église paroissiale viennent de l'ancienne chapelle de cette maison.

### **On y trouve des médailles.**

Il y a quelques années un valet creusant la terre trouva un vase tout rempli de médailles de la plus haute antiquité ; sur plusieurs on pouvait encore y lire le nom de César. Monsieur Fonséque alors propriétaire du bien se les fit remettre et en a fait sa possession.

### **6ème section : de Boutoc.**

Boutoc. Ce village est situé à 5 quarts de lieu du bourg n'existe ou plutôt n'a reçu que quelque importance que depuis une quarantaine d'année, mais ce fut surtout sous la restauration que l'aisance vint dans ce quartier. Depuis 1814 on y a bâti beaucoup de maison, mais aujourd'hui que les vins ne se vendent plus qu'à un prix très modéré la gêne y est revenue. Les chais.... jusqu'à.... Cependant ces vins sont côtés comme ceux de Sauterne.

### **Village du Pape.**

C'est là que se trouve le village appelé le Pape. Rien n'a pu nous faire découvrir la source certaine de cette dénomination, nous en sommes encore à penser avec l'abbé Baurein que ce nom vient de quelque propriété qu'avait en ce lieu le Pape Clément V dont le château de Villandraut n'est qu'à deux petites lieux ; nous

avons déjà dit que la tradition du pays faisait de l'ancienne maison de Lauvergnat la demeure d'un archevêque ou d'un cardinal. L'abbé Baurein croit que ce nom vient de Léonce 2 auquel Fortunat donnait dans ces poésies le nom de Pape, mais nous croyons cette raison tout à fait invraisemblable.

### **Château de Suduiraut.**

On remarque dans ce quartier le riche château de Suduiraut ; autrefois son crû était préféré à celui d'Yquem, mais aujourd'hui le commerce donne une immense préférence à celui de madame la marquise de Lur saluces. C'est une des plus belles habitations du pays ; l'avenue est magnifique, les quatre pavillons sont couverts en ardoises ; un superbe jardin ; des allées de tilleuls ; des charmilles ; un beau jet d'eau mais surtout de grandes pièces d'eau (agrément d'autant plus précieux qu'il manque dans tous les autres biens de Preignac) font de cette propriété l'une des plus belles du pays. Les chais, l'orangerie tout est digne d'être visité.

On estime de 6 à 700.000 f la valeur de cette propriété. Elle appartenait à madame la présidente Duroy qui a laissé dans la commune de nombreux souvenirs de sa charité et de sa religion ; l'ostensoir qui sert encore aujourd'hui à l'église est un don de cette vertueuse dame. Ce domaine appartient maintenant aux enfants de feu monsieur Guillot de Suduiraut.

Tels sont les renseignements les plus certains que nous puissions donner sur la commune de Preignac ; nous les avons pris aux sources de la plus éclairée tradition. Tout les papiers de la fabrique ayant été déchirés ou brûlés pendant la révolution, un débordement ayant gâté et pourri ceux de la commune, puisque ces plus anciens registres ne remontent pas à plus de 100 ans, nous n'avons pu recueillir que ces faibles mais bien certaines notices.

*N.B : le terme de fabrique, que l'on retrouve également souvent dans la notice sur l'église, s'entend ici comme un ensemble de clercs et laïcs nommés pour assurer la responsabilité de la collecte et l'administration des fonds et revenus nécessaires à la construction puis l'entretien des 'édifices religieux et du mobilier de la paroisse. A la révolution, les fabriques sombrent dans la tourmente. En 1802, les fabriques deviennent des établissements publics du culte. Le Conseil de fabrique comprend alors le curé, le maire et 5 à 9 membres élus. Les fabriques sont à nouveau supprimées par la loi de séparation des églises et de l'état en 1905 pour être remplacées par les associations culturelles.*